



Association Libre en Communs

Assemblée générale ordinaire 2023
samedi 3 juin 2023

RAPPORT MORAL

2022

Table des matières

1	Introduction.....	4
2	Vie associative.....	5
2.1	Adhérents.....	5
2.2	Conseil d'administration.....	5
2.3	Organisation d'une AGO et d'une AGE.....	5
2.4	Statut d'intérêt général.....	6
2.5	Déménagement du siège social.....	8
2.6	Rencontres et échanges.....	8
2.7	Dons.....	9
2.8	Position FDN/FFDN/FSFe.....	9
2.9	Feuille de route 2023.....	9
3	Commission infrastructure.....	10
3.1	Présentation.....	10
3.2	Résumé de l'activité en 2022.....	11
3.3	Recrutement.....	14
3.4	Feuille de route 2023.....	14
4	Commission Chalec.....	15
4.1	Présentation.....	15
4.2	Services.....	16
4.3	Identité visuelle.....	19
4.4	Le dépliant Chalec.....	20
4.5	Le site web.....	20
4.6	Candidature CHATONS.....	21
4.7	Réunions mensuelles.....	21
4.8	Permanences.....	22
4.9	Anniversaire.....	22
4.10	Statistiques.....	22
4.11	Recrutement.....	23
4.12	Feuille de route 2023.....	24
5	Commission communication.....	25
5.1	Présentation.....	25
5.2	Gestion de la commission.....	25
5.3	Photos.....	26
5.4	Rubrique Actus.....	26
5.5	Fédivers.....	27
5.6	Les supports publicitaires.....	27
5.7	Les campagnes.....	28
5.8	Les événements Libre en Communs.....	29
5.9	Les événements externes.....	29
5.10	Dans la presse.....	30
5.11	Recrutement.....	30
5.12	Feuille de route 2023.....	31
6	Commission mécénat.....	32
6.1	Présentation.....	32
6.2	Campagne de dons.....	32
6.3	Subventions.....	33
6.4	Mécénat.....	33
6.5	Feuille de route 2023.....	34

7 Projets internes.....	35
7.1 Captcha.....	35
7.2 Gem-graph.....	35
7.3 GNL.....	35
7.4 Tyto.....	36
8 Projets externes.....	36
9 Conclusion.....	37

1 Introduction

Aucune entité ne peut agir sans énergie, c'est une question de fond. La réponse dépend de notre vision de nous-mêmes et du monde, de notre philosophie. Est-ce bien décrire la réalité, est-ce faire une bonne hypothèse de ce que nous sommes que de penser que nous sommes mus par deux sortes d'énergies : notre volonté – notre énergie morale – et nos moyens que constituent notre temps et nos ressources financières ? Les deux sont très intriqués. On ne va pas loin sans argent mais il suffit de peu de moyens pour s'exprimer, exprimer sa liberté. Avec de l'argent mais sans autre direction que son appétit personnel, on ne peut agir collectivement. Pour qu'il y ait une action collective, il faut une idée, une morale commune ou suffisamment partagée.

Mais que vaut cet appétit commun ? Est-il plus (ou moins) légitime qu'un appétit individuel ? Que vaudrait une association qui proclamerait simplement qu'elle « sait ce qu'il faut faire » et que « les autres » n'ont qu'à suivre... Quel est notre moteur commun ? Voilà la vraie question ! La question sous-jacente à notre rédaction. Prendre tous le recul dont nous sommes capables et connaître suffisamment nos motivations pour pouvoir les exposer honnêtement et les maîtriser (on ne dit pas les abolir !) est – à nos yeux – l'objectif du présent rapport moral.

Nul ne peut agir sans un moteur. Et ce moteur c'est ce que nous vous présentons ici.

2 Vie associative

2.1 Adhérents

Notre nombre de membres a plus que doublé au cours de cette année :

- fin décembre 2021 : 19 membres ;
- fin décembre 2022 : 46 membres.

2.2 Conseil d'administration



Suite à l'Assemblée générale ordinaire du 9 avril 2022, le Conseil d'administration était composé de :

- Julian Barathieu (président) ;
- Jean Sirmai (secrétaire) ;
- Adrien Bourmault (trésorier) ;
- Christian Momon ;
- Cyrille Louarn.

Le Conseil d'administration s'est réuni cinq fois dans l'année.

Référence :

- <https://www.a-lec.org/composition-ca/>

2.3 Organisation d'une AGO et d'une AGE

La précédente assemblée générale, le 9 avril 2022, était découpée en deux périodes se déroulant la même journée. D'abord une Assemblée générale extraordinaire (AGE) pour la réalisation de larges changements dans les statuts de Libre en Communs, puis une Assemblée générale ordinaire (AGO) constituant l'assemblée générale annuelle. Les comptes-rendus sont disponibles sur la forge.

La raison de ce découpage en deux est que nous souhaitons que les changements de statuts puissent s'appliquer immédiatement pendant l'AGO. En effet, l'ordre du jour de l'AGE était dédié au seul changement du mode d'élection des membres du Conseil d'administration afin de passer d'un scrutin par listes à un scrutin plurinominal cumulatif.

L'AGO a donc procédé à l'élection du Conseil d'administration avec le nouveau mode de scrutin.

L'AGO avait pour ordre du jour les rapports moraux et financiers, l'élection du Conseil d'administration, les modalités de diffusion de vidéos sur le service vidéo du Chalec, une proposition de projet de fédération du logiciel libre ainsi que la création d'une commission communication.

Ces assemblées générales se sont toutes déroulées à l'ancien domicile de Jean Sirmai, le secrétaire, qui était également le siège social de Libre en Communs. Nous étions une vingtaine de membres à cette période, huit étaient présents physiquement et sept étaient représentés par des procurations.

Références :

- https://git.a-lec.org/a-lec/vie-associative/administratif/-/blob/master/AG/2022.04.09_AGE/PV_AGE_2022.04.09_sign%C3%A9.pdf
- https://git.a-lec.org/a-lec/vie-associative/administratif/-/blob/master/AG/2022.04.09_AGO/PV_AGO_2022.04.09_sign%C3%A9.pdf

2.4 Statut d'intérêt général

En février 2022, le Conseil d'administration et en particulier le trésorier ont fait une demande de « rescrit mécénat » auprès de la Direction générale des finances publiques du Val-de-Marne, déclenchant la procédure d'évaluation de notre association par leurs services et aboutissant le 20 avril 2022 à la reconnaissance de Libre en Communs comme association menant des missions d'intérêt général.

Cette évaluation a donné lieu à de nombreux échanges téléphoniques et par courriel entre un inspecteur – fort chaleureux par ailleurs – et le trésorier, portant sur l'identification des activités de Libre en Communs et la raison pour lesquelles elles bénéficieraient à la société. Nous devons par ailleurs également prouver notre caractère non lucratif.

Les arguments qui ont convaincu la Direction générale sur notre caractère non lucratif furent d'abord nos statuts dont l'objet ne laissait que peu de doutes, qui interdisaient déjà en février 2022 la rémunération du Conseil d'administration et qui en avril 2022 ont intégré un scrutin plurinominal cumulatif au lieu d'un scrutin par liste pour l'élection des membres du Conseil. Cependant, pour garantir pleinement le caractère non lucratif de Libre en Communs, le Directeur général nous informa de la nécessité d'une modification statutaire. En effet, selon nos statuts en l'article XV, lors de la dissolution de Libre en Communs, le Conseil d'administration dispose de l'actif pour le transmettre à une association à but non lucratif aux buts analogues aux nôtres. Cependant, nous ne traitons pas le cas d'une association aux buts analogues mais qui serait en réalité membre de Libre en Communs ! Il nous a donc été demandé d'ajouter à l'article XV une impossibilité pour les membres de se voir attribuer l'actif net de l'association, afin que notre caractère

non lucratif soit incontestable. Cette disposition devra être votée au cours de la présente Assemblée générale ordinaire 2023.

Sur les missions d'intérêt général, il s'agissait donc de prouver que Libre en Communs réalise ou prépare la réalisation de travaux qui bénéficient à la société toute entière. Les arguments qui ont particulièrement convaincu furent l'existence de trois projets (voir section « Projets internes ») :

- Gem-graph ;
- le Guide du numérique libre (anciennement Guide d'hygiène numérique) ;
- Tyto (anciennement STL, anciennement GSL).

De plus, l'objet de Libre en Communs indiquant un lien clair avec l'éducation et puisque nous proposons à des projets du libre et des communs d'utiliser gratuitement notre infrastructure, le caractère d'intérêt général était démontré.

Nous sommes donc en capacité de produire des reçus fiscaux pour les dons numéraires mais aussi le bénévolat et les dons en nature. Cependant, les cotisations de Libre en Communs, puisqu'elles donnent un avantage par rapport aux personnes non adhérentes (le service de courriel), ne donnent pas lieu à exonération.

2.5 Déménagement du siège social

Après deux années de domiciliation dans le quartier La Varenne de Saint-Maur-des-Fossés, [Libre en Communs](#) a déménagé le 8 décembre dans le quartier Le Parc de Saint-Maur-des-Fossés.

Un grand merci à Jean pour son formidable accueil durant ces deux années et aussi pour les nombreuses années à venir. Son soutien logistique est un pilier de la réussite des actions de [Libre en Communs](#).



Référence :

- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-04-libre-en-communs-demenage/>

2.6 Rencontres et échanges

Pour rappel, les salons XMPP sont le canal privilégié des activités de l'association :

- Membres : membres@salons.a-lec.org
- Libre en Communs : a-lec@salons.a-lec.org
- Cominfra : cominfra@salons.a-lec.org
- Comcom : comcom@salons.a-lec.org
- Commécénat : commecenat@salons.a-lec.org
- Chalec : chalec@salons.a-lec.org
- autres: <https://search.jabber.network/search?q=salons.a-lec.org&f=y&sinaddr=on>



À noter l'organisation spontanée de quelques rencontres informelles dans des bars à Paris.

2.7 Dons

Le trésorier s'est chargé de la collecte jusqu'à la création de la commission mécénat. Au départ géré à la main par le trésorier, la génération de reçus a rapidement été automatisée au sein de la Commission infrastructure afin de dégager un maximum de temps et de limiter les tâches répétitives. Cela a donné lieu à la création d'un site web dédié et de scripts d'interface avec notre système de gestion comptable.



Au total, Libre en Communs a reçu 16 k€ de dons de la part d'une dizaine de donateurs. Pour les détails, se reporter au rapport financier.

Toute l'association adresse un grand merci à nos généreux donateurs pour ce soutien, formidable et solide appui qui a rendu possible toutes ses activités.

Référence :

- <https://don.a-lec.org>

2.8 Position FDN/FFDN/FSFe

En 2022, en tant que membre de FDN, nous avons constaté des manques de transparence, d'information et de consultation des membres dans la gouvernance, notamment sur le sujet des prises de positions politiques par FDN et FFDN (dont FDN est membre). Une position politique n'est pas une décision comme les autres, elle engage les membres directement et impose un minimum de précautions envers eux. Ces problèmes nous ont amenés à adresser deux demandes au bureau de FDN sans obtenir de réponse. Pendant l'AGO FDN, notre tentative de réaborder le sujet a été immédiatement balayée. Depuis, un autre problème de gouvernance est apparu avec la révélation de difficultés dans la gestion comptable qui durent depuis plus d'un an. Cette situation est très insatisfaisante et nous constatons peu de progrès.

Extrait du règlement intérieur de FDN : « la personne adhérente n'est pas fondée à se comporter comme une simple personne utilisatrice ou comme un client ».

2.9 Feuille de route 2023

Quelques grandes lignes :

- Meilleure parité (en le disant, on augmente nos chances d'y arriver).
- Lancement des rencontres mensuelles Libre en Communs.
- Déployer une solution pour collecter le bénévolat.
- Création de nouvelles commissions (vie intellectuelle, publication, projets externes...).

3 Commission infrastructure

3.1 Présentation

La Commission infrastructure est la commission qui a la charge de gérer et maintenir l'infrastructure informatique de Libre en Communs. Elle s'occupe notamment de nos serveurs.

Fiche signalétique :

- responsable : neox ;
- équipe : neox, croax, Cpm, echolib, Nicolas-Alexandre ;
- date de création : 18 août 2021 ;
- chiffres 2022 :
 - machines physiques :
 - routeurs : 2,5 (+1,5),
 - serveurs : 4 (+2),
 - sauvegardes : 2 (+2),
 - machines virtuelles : 22 (+12),
 - sites :
 - principaux : 2 (+1),
 - secondaires : 1 (+1),
 - sous-projets : 25,
 - tickets :
 - créés : 229,
 - résolus : 191,
 - en cours : 62,
 - réunions mensuelles : 9.

3.2 Résumé de l'activité en 2022

L'année a été structurante pour la Commission infrastructure. En janvier, l'équipe était en janvier constituée de neox et croax. Nous étions chargés par la Commission Chalec tout juste naissante de mettre en place une infrastructure pour le projet. Cela a nécessité la mise en place de procédures, de configurations spécifiques pour rendre ce projet plus autonome avec notamment une configuration réseau séparée du reste. Ce fut aussi le moment de créer nombre de machines virtuelles pour le projet.

Dans le même temps, notre unique site de La Varenne s'est stabilisé par l'action de nos valeureux bénévoles, avec la correction de graves problèmes matériels sur la machine aurt. Notre infrastructure de courriel a été rationalisée et ce fut l'occasion de s'apercevoir de la nécessité d'automatiser les tâches d'adhésion des membres, au vu de la quantité de travail que cela représentait.

Les mois de février, mars et avril furent dans la même veine, avec la mise en place de graphes de suivi de performances dans notre outil de supervision Isengard, basé sur le logiciel Icinga2. Nous avons réalisé en avril la création du site web de Libre en Communs tel qu'on le connaît actuellement, basé sur le moteur GSL créé par echolib. C'est aussi le début des réunions mensuelles de la commission et l'arrivée de Cpm et echolib, avec les premiers questionnements sur le sujet des sauvegardes, de la gestion des flux web (http) et des certificats SSL. Nous avons grandement amélioré la documentation de l'infrastructure générale en parallèle de la refondation de la structure réseau et connexion des serveurs sur le site de La Varenne. C'est durant ce mois d'avril qu'a eu lieu une première grave panne de disques sur le site, mettant mother dans un état dégradé pendant quelques jours.



Les mois de mai, juin et juillet ont été chargés en problèmes également : système de sauvegarde défectueux, pannes de disques supplémentaires, problèmes de stabilité des BIOS... D'autre part, nous avons continué la rédaction du site web à l'aide de la Commission communication et nous avons accueilli un jeune stagiaire, Nicolas-Alexandre, membre de Libre en Communs, de juin à juillet, qui s'est occupé notamment de supervision et de mise à jour de services généraux ainsi que d'aider à de la maintenance matérielle.

C'est aussi une période qui a vu la première version de l'automatisation des adhésions et des dons, libérant du temps pour gérer les problèmes de l'infra. Wilder nous a rejoint pour nous prêter main forte.

En août, nous avons entamé la mise en place d'un nouveau site pour l'infrastructure à Fontainebleau, chez deux de nos membres qui possédaient de l'espace pour cela. Nous

avons décidé que ce serait un second site principal, avec la présence d'une baie et d'une connexion fibrée. Dans le même temps, un site secondaire a vu le jour à Gisors pour accueillir la machine britt.

La fin de l'été a vu la rationalisation effective du flux web au travers de l'infrastructure, le changement du routeur du site La Varenne, la trouvaille d'une solution au problème de stabilité des BIOS par le choix d'une version spécifique. C'est aussi le moment où nous avons commencé à relever la consommation d'énergie électrique de nos sites.

Malheureusement, une nouvelle panne de disque survient à la fin du mois de septembre et vient nous bousculer un peu. C'est aussi à cette période que la fibre a été installée à Fontainebleau, mais est restée inutilisable car nous n'avions pas de routeur à disposition...

De septembre à décembre, de nouveaux problèmes se posèrent avec de nombreux « splits brains » liés aux synchronisations de disque trop lentes, et les problèmes du système de sauvegardes s'intensifièrent. Nous avons décidé de changer complètement de stratégie de sauvegarde pour migrer vers un plan basé sur Borg (qu'on a appelé du coup... Plan B !) sur des machines de sauvegarde autonomes des serveurs (des T500). Nous avons élaboré des plans de nommage des routeurs et machines de sauvegarde pour continuer d'organiser l'infrastructure de façon propre et claire. Nous avons acquis un second routeur Turris pour équiper le site de Fontainebleau, mais avons découvert que la



fibre ne fonctionnait plus sur place suite à un conflit entre opérateurs réseaux. Le site de Fontainebleau est donc resté en ADSL jusqu'à la fin de l'année.

Enfin, le mois de décembre 2022 a vu la fermeture définitive du site La Varenne et son déménagement dans le nouveau site Le Parc, nouveau local et siège social de Libre en Communs, presque sans accroc. Nous avons installé sauvkipeu et gardefofu, les deux nouvelles machines de sauvegarde, sur le site le Parc. Ce mois a également été l'occasion de la refonte du système automatique de gestion des adhésions et dons, plus stable que la version précédente et plus efficace.

Références :

- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-02-la-fibre-sur-notre-nouveau-site-le-parc/>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-04-libre-en-communs-demenage/>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-10-retour-sur-le-demenagement-des-serveurs/>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-16-maintenance-du-site-le-parc/>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-29-bienvenue-a-sauvkipeu-et-gardefofu/>
- <https://stats.a-lec.org/servicesgeneraux.xhtml>
- <https://stats.a-lec.org/servicestechniques.xhtml>

Liste des services généraux

Nom du service	URL	Logiciel
 Audio	https://audio.a-lec.org/	Mumble
 GESTION	https://gestion.a-lec.org/	Garradin
 GIT	https://git.a-lec.org/	Gitlab CE
 MAIL	https://mail.a-lec.org/	Postfix
 TOOT	https://toot.a-lec.org/	Mastodon
 Www	https://www.a-lec.org/	GSL
 XMPP	https://www.a-lec.org/	ejabberd

Liste des services techniques

Nom du service	URL	Logiciel
 COFFRE	https://coffre.a-lec.org/	Vaultwarden
 Isengard	https://isengard.libre-en-communs.org/	Icinga2
 Stats	https://stats.a-lec.org/	StatoolInfos
 Www-wip	https://www-wip.a-lec.org/	GSL

3.3 Recrutement

La Commission infrastructure recrute ! Pour maintenir opérationnelle l'infrastructure de Libre en Communs, cela sous-entend de gérer des services, des machines et des sites, de documenter, de faire des études d'architectures, des tests de solutions... Pour toutes ces actions, des bénévoles techniques sont nécessaires.

Pour pouvoir se donner le temps d'être utile tout en préservant son temps disponible, le bénévole potentiellement intéressés doit pouvoir être en mesure d'y consacrer **entre 2h et 4h par semaine**, l'important étant d'être assidu et régulier dans le temps pour gérer tranquillement avec une vigilance continue minimale.

Postes :

- admin du service courriel ;
- co-admin du service toot.a-lec.org ;
- migrateur de forge : de Gitlab vers Forgejo ;
- admin système FSDG.

Invitation à venir en discuter sur le salon XMPP Chalec: cominfra@salons.a-lec.org.

3.4 Feuille de route 2023

Quelques grandes lignes :

- Nouveau plan B de sauvegarde.
- Nouvelle version du site www.a-lec.org avec Tyto.
- Migration de la forge (Forgejo).
- Migration des systèmes d'exploitation (FSDG).
- Mise en production du deuxième site primaire Fontainebleau.
- Restructuration du site secondaire Gisors.
- Mesure automatique de la consommation électrique des sites.
- Renforcer la supervision de l'infrastructure.
- Recruter un admin du service courriel.

4 Commission Chalec

4.1 Présentation

Le Chalec est le chaton de Libre en Communs, une plateforme de services ouverts à tout le monde pour permettre de découvrir et d'utiliser des services libre, éthiques, loyaux et gratuits.

Fiche signalétique :

- responsable : neox ;
- équipe : neox, Cpm, echolib, croax, LaurentP, human, estelle, Nicolas-Alexandre ;
- date de création : 1er décembre 2021 ;
- chiffres :
 - projets : 20,
 - tickets :
 - créés : 213,
 - résolus : 225,
 - en cours : 82,
 - services : 12
 - services ouverts au public : 6 (+4),
 - services ouverts en 2021 : audio, libreverse,
 - services ouverts en 2022 : ctrlv, forge, pad, xmpp,
 - services d'infra : 3
 - stats, www, www-wip,
 - services en préparation : 4
 - nuage, toot, video, visio,
 - visiteurs : 1 400/mois,
 - visites : ~3 000 visites/mois,
 - utilisateurs : 200 utilisateurs/mois,
 - réunions mensuelles : 11.

Le Chalec s'appuie sur une formidable équipe d'une dizaine de bénévoles. Un grand merci à leur temps passé à s'occuper des services et participer aux réunions.



Les salons XMPP sont le canal privilégié des activités de l'association. Pour le Chalec : xmpp:chalec@salons.a-lec.org.

Références :

- <https://www.chalec.org>
- <https://www.chalec.org/equipe.html>

4.2 Services

Créé fin 2021, le Chalec était très jeune avec seulement 2 services ouverts au public (audio et libreverse) et 1 services d'infra (stats) :

- audio.chalec.org : service d'audio-conférence basé sur Mumble ;
- libreverse.chalec.org : simulateur de monde virtuel basé sur Minetest/Mineclone2 ;
- stats.chalec.org : suivi de l'activité des services du Chalec.

Au cours de l'année 2022, 4 nouveaux services ont été ouverts au public (ctrlv, forge, pad et xmpp) et 3 nouveaux services d'infra (status, www et www-wip) :

- ctrlv.chalec.org : service de partage sécurisé de texte, basé sur PrivateBin ;
- forge.chalec.org : plateforme collaborative de gestion de projets basée sur Gitea ;
- pad.chalec.org : service de bloc-note collaboratif, basé sur Etherpad ;
- xmpp.chalec.org : une messagerie instantanée basée sur XMPP ;
- status.chalec.org : service d'information sur l'état des services Chalec, basé sur TinyStatus ;
- www.chalec.org : le site web institutionnel du Chalec ;
- www-wip.chalec.org : le site de pré-publication pour le site www.chalec.org.

Liste de services au public du Chalec

Nom du service	URL	Logiciel
 Audio	https://audio.chalec.org/	Mumble
 Ctrlv	https://ctrlv.chalec.org	PrivateBin
 Forge	https://forge.chalec.org/	Gitea
 Libreverse	https://libreverse.chalec.org/	Minetest
 Nuage	https://nuage.chalec.org	Nextcloud
 Pad	https://pad.chalec.org	Etherpad
 Vidéo	https://video.chalec.org	Peertube
 Visio	https://visio.chalec.org	Jitsi Meet
 XMPP	https://www.chalec.org/services/xmpp.html	ejabberd

Liste des service d'infrastructure du Chalec

Nom du service	URL	Logiciel
 Stats	https://stats.chalec.org/	StatoolInfos
 Status	https://status.chalec.org/	TinyStatus
 Www	https://www.chalec.org/	GSL
 Www-wip	https://www-wip.chalec.org/	GSL

D'autres services sont en préparation :

- nuage.chalec.org : géré par Laurent Poujoulat, basé sur Nextcloud ;
- toot.chalec.org : géré par echolib, basé sur Pleroma ;
- video.chalec.org : géré par Human, basé sur Peertube ;
- visio.chalec.org : géré par Cpm, basé sur Jitsi.

Liste de services à l'étude :

- petition.chalec.org : service de pétitions, par Estelle ;
- traduc.chalec.org : service de traduction, par echolib ;
- sondage.chalec.org : service de sondages.

Références :

- <https://www.chalec.org/services/>
- <https://stats.chalec.org/services.xhtml>

4.3 Identité visuelle

Un énorme travail sur l'identité visuelle en collaboration avec la Commission communication afin de dériver le logo du logiciel de chaque service aux couleurs du Chalec lui-même dérivé des couleurs de Libre en Communs.



Bravo aux bénévoles qui ont participé : Claudia, neox, wilder, Cpm, damdam...

Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/chalec/identite-visuelle>

4.4 Le dépliant Chalec

Afin de présenter le Chalec lors des événements, un magnifique dépliant a été conçu par la Commission communication.



Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/communication/supports-publicitaires/depliant-chalec>

4.5 Le site web

Vitrine essentielle du Chalec, le site web a été un chantier majeur s'appuyant sur le projet interne STL créé par echolib. L'objectif d'avoir une première version a été pleinement atteint. Bravo à neox, echolib, Claudia, Cpm...

Chalec
"Un projet Libre en Communs."

Pourquoi ?
Chalec est un projet dont l'objectif est de proposer à toutes et tous des alternatives aux logiciels et services en ligne privés, notamment ceux des GAFAM. Notre but n'est pas de les remplacer, nous n'en avons pas les moyens, mais de montrer qu'il est possible de faire autrement, tout en permettant aux utilisateurs et utilisatrices d'être plus proches de leurs services et de ceux et celles qui les offrent de façon éthique, transparente et respectueuse de la vie privée et des libertés de toutes et tous. Nous avons de plus décidé de mettre ces services à disposition gratuitement.

Comment ?
Chalec est un projet porté par **Libre en Communs** et ses membres, basé uniquement sur des logiciels libres et des formats ouverts dans le respect de la **charte CHATONS**.

Chalec est membre du **collectif CHATONS** depuis juin 2022.

C'est sur l'infrastructure de **Libre en Communs** que les services de Chalec sont opérés. Cette infrastructure a plusieurs avantages: en effet, cette infrastructure est constituée de matériel appartenant à Libre en Communs ou à ses adhérents, et est maintenue exclusivement par la Commission Infrastructure de Libre en Communs. De plus, ne sont installés et exécutés que des logiciels libres, du **micro-programme** jusqu'aux services eux-mêmes, en passant par le **système d'exploitation**. Enfin, le raccordement au réseau internet est effectué via l'opérateur associatif et éthique **FDN**.

Les services Chalec
Chalec proposera à terme de nombreux services accessibles gratuitement pour toutes et tous. Beaucoup de services sont encore en préparation, et ne sont donc pas affichés sur cette page. Restez attentifs aux changements et n'hésitez pas à venir nous poser des questions quant au futur du projet !
Les services offerts sont :

Nous contacter
Vous pouvez nous contacter par **courriel** ou via notre **salon public XMPP** !

À propos de Chalec
Chalec est un projet de **Libre en Communs**, l'association loi 1901 à but non lucratif qui a pour champ d'action le logiciel libre, tel que défini par la **Free Software Foundation** (Fondation pour le Logiciel Libre) et le projet **GNU**. Pour adhérer, voir sur la **page d'accueil**.

Services
In 14/04/2022 par cpm
Les services de Chalec.

L'équipe
In 13/04/2022 par cpm
L'équipe de Chalec.

Contact
In 13/04/2022 par cpm
Contacter les personnes qui s'occupent de Chalec !

Mentions Légales
In 13/04/2022 par cpm
Mentions légales du site web www.chalec.org

Conditions Générales d'Utilisation
In 14/04/2022 par neox
Les conditions générales d'utilisation du Service Chalec.

Site web de Libre en Communs
Statuts de l'association
Copyright © 2021-2022 Libre en Communs
Licence CC-BY-SA 4.0 sauf mention contraire
Proposé par STL (voir le code)

Référence :

- <https://www.chalec.org>

4.6 Candidature CHATONS

Le Collectif des hébergeurs alternatifs, transparents, ouverts, neutres et solidaires (CHATONS) vise à rassembler des structures proposant des services en ligne libres, éthiques et décentralisés. CHATONS a été initié par l'association Framasoft en 2016 suite au succès de sa campagne Dégooglisons Internet.



Dès le départ, le Chalec a été pensé pour être le chaton de Libre en Communs. Le Chalec a candidaté pour la portée n°14 en avril, a été audité en mai puis a été admis le 21 juin 2022.

Être membre du collectif n'est pas juste un label. C'est aussi l'engagement de le soutenir et participer aux activités. Ainsi, un temps bénévole significatif a été consacré aux réunions mensuelles, aux groupes de travail, à l'audit des candidatures de la portée n°15...

L'un des grands rendez-vous du collectif est le camp CHATONS qui a lieu durant l'été. Pendant plusieurs jours, dans un endroit convivial, des ateliers, des échanges, pour construire ensemble. Le Chalec était représenté par neox.

Références :

- <https://www.chatons.org>
- <https://forum.chatons.org>
- <https://www.chatons.org/chatons/chalec>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-08-31-de-retour-du-camp-chatons-2022/>

4.7 Réunions mensuelles

Chaque début de mois, en audio-conférence, une réunion mensuelle est tenue pour passer en revue tous les sujets du Chalec, afin d'assurer le suivi des services, échanger sur d'éventuelles difficultés et organiser les évolutions. Ces réunions sont ouvertes à tout le monde.

Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/chalec/gestion-de-commission/-/tree/main/R%C3%A9unions>

4.8 Permanences

S'occuper du Chalec et de ses services, ça demande du temps, entre 2h et 4h par semaine. Plutôt que de le faire seul de façon isolée, des permanences sont organisées deux fois par semaine en audio (salon Chalec sur <https://audio.a-lec.org>), le dimanche matin de 10h à 12h et le lundi soir de 20h30 à 21h30.

4.9 Anniversaire

Le 1^{er} décembre, premier anniversaire du Chalec. Ce fut l'occasion de se retrouver pour un moment de détente et constater tout ce qui a été fait depuis le lancement de la commission.

Référence :

- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-01-premier-anniversaire-du-chalec/>

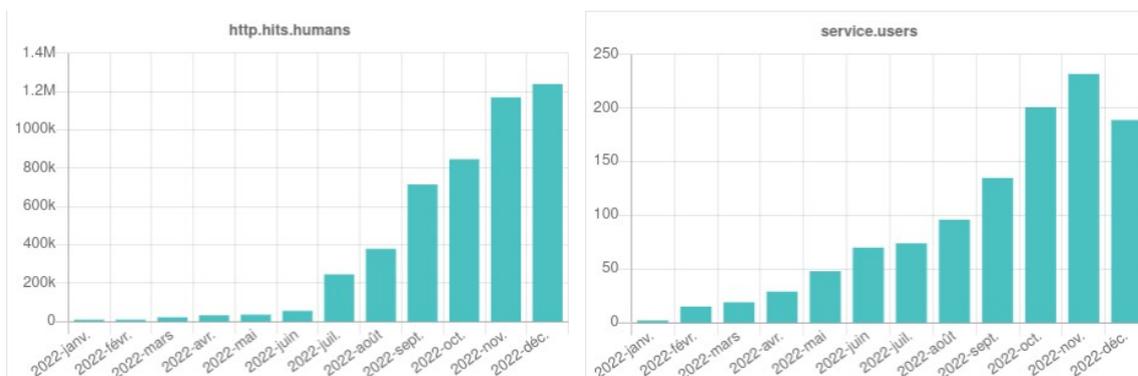
4.10 Statistiques

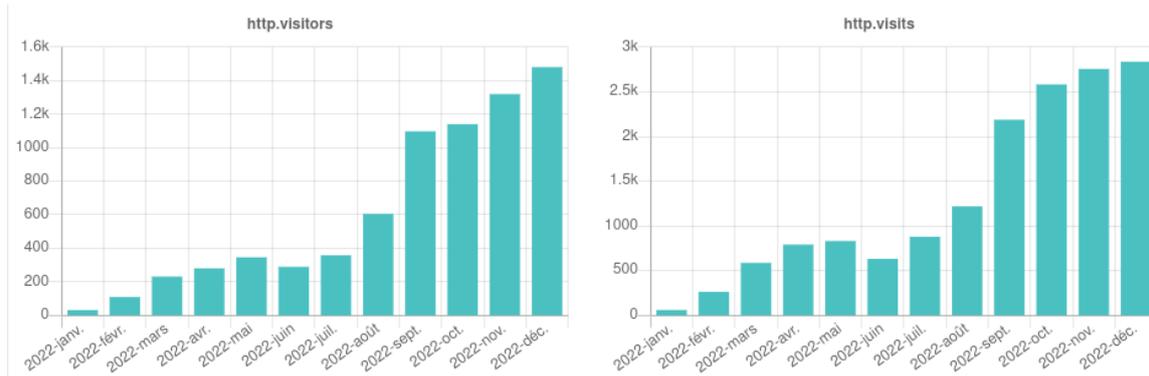
Mettre des services en ligne, c'est bien. Mais se pose la question de savoir s'ils sont utilisés et combien ils sont utilisés. Très tôt dans la vie du Chalec, une mesure de l'activité a été mise en place via l'outil StatoolInfos créé par Cpm.

Quelques chiffres :

- Visiteurs : 1 400/mois ;
- visites : ~3 000 visites/mois ;
- utilisateurs : 230 utilisateurs/mois.

Le nombre d'utilisateurs actuels est modeste en regard des efforts déployés pour mettre en place le Chalec. C'est tout à fait conforme avec une phase de démarrage, il faut du temps pour faire connaître une plateforme et créer des habitudes. La courbe montre une progression dynamique et solide. De plus, des points de mesures supplémentaires restent à activer pour certains services.





Commentaire sur l'utilisation des services :

- audio.chalec.org : très faible mais peu de demande car les gens ont pris l'habitude de la visio ;
- ctrlv : significatif pour un tel service ;
- forge : très faible, à voir dans le temps ;
- libreverse : une vingtaine d'utilisateurs actifs mensuels et de nombreuses heures d'aventures ;
- pad : très utilisé, 236 pad en base, 100 actifs, 40 création/mois ;
- xmpp : très utilisé, 82 comptes, 34 salons XMPP et 11 salons IRC, 561 appels audio ou vidéo par mois.

Référence :

- <https://stats.chalec.org>

4.11 Recrutement

Le Chalec recrute. Mettre à disposition des services, cela sous-entend de les installer, les mettre à jour, les tester, les surveiller, les documenter, les modérer, les valoriser, les faire connaître... Pour toutes ces actions, il faut des bénévoles.

À noter qu'il n'est pas indispensable d'être informaticien. Toutes les tâches ne sont pas techniques. La gestion de projets (une vingtaine pour Chalec), le suivi des tickets (une centaine), la gestion de l'équipe (une dizaine de bénévoles), l'animation de réunions, la communication, la promotion, la modération... tout cela requière des compétences autres que techniques.

Une particularité technique du Chalec, c'est que les administrateurs de services n'ont pas à gérer l'infrastructure de l'association. L'installation du système, l'hypervision, le routage, les sauvegardes, la supervision sont pris en charge par la Commission infrastructure de Libre en Communs. Donc le bénévole peut se concentrer uniquement sur son service et avoir un périmètre d'engagement plus facile.

Pour rassurer les bénévoles potentiellement intéressés, s'occuper d'un service, ce n'est pas y passer sa vie. Il faut être en mesure de pouvoir y consacrer **entre 2h et 4h par semaine**, l'important étant d'être assidu et régulier dans le temps pour gérer tranquillement avec une vigilance continue minimale.

Postes à pourvoir :

- co-responsable du Chalec ;
- admin de service pour pad.chalec.org ;
- co-admin de service pour toot.chalec.org ;
- co-admin de service pour visio.chalec.org ;
- admin pour de nouveaux services ;
- rédacteur : rédiger des tutoriels pour les services du Chalec.

Invitation à venir en discuter sur le salon XMPP Chalec: chalec@salons.a-lec.org.

Référence :

- <https://www.chalec.org/recrutement/>

4.12 Feuille de route 2023

Quelques grandes lignes sur les ambitions 2023 :

- Recruter Cpm comme responsable de commission.
- Ouvrir au public le service nuage.chalec.org (Nextcloud).
- Ouvrir au public le service toot.chalec.org (Pleroma).
- Ouvrir au public le service video.chalec.org (Peertube).
- Ouvrir au public le service visio.chalec.org (Jitsi).
- Soutenir les activités CHATONS (forum, réunions, camp, création de la future association...).
- Recruter des responsables et co-responsables de service Chalec.
- Dépasser les 1 000 utilisateurs mensuels.
- Faire une conférence sur le Chalec.

5 Commission communication

5.1 Présentation

En 2022, la création de la commission ayant été décidée en Assemblée générale ordinaire, les enjeux ont été sa mise en place et la structuration de ses activités.

Fiche signalétique :

- responsable : Wilder ;
- équipe : Wilder, Cpm, Claudia, neox, damdam ;
- date de création : 9 avril 2022 (décision AGO) ;
- chiffres :
 - 12 sous-projets (dont 4 campagnes, 6 événements, 10 supports publicitaires...),
 - 60 pouets,
 - photos : ~150 photos.

5.2 Gestion de la commission

Pour les besoins de la gestion de la commission, ont été créés :

- un groupe sur la forge ;
- un compte courriel interne : comcom@a-lec.org ;
- un compte courriel externe : communication@a-lec.org ;
- un compte sur le nuage Chalec ;
- un agenda sur le nuage Chalec.

Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/communication>

5.3 Photos

Une photo est un trésor : même mal cadrée, mal exposée, de faible résolution, cela reste un témoignage d'un moment unique qui concourt à la mémoire de l'association. Par contre, une photo touche à l'image des personnes et donc des précautions doivent être prises.

Nous avons mis en place une convention photo avec :

- des recommandations pour prendre les photos ;
- une procédure de récolte des photos ;
- une procédure de traitement des photos récoltées : ~150 en 2022 ;
- une gestion d'albums photos : 21 albums contenant ~120.

Actuellement, les albums sont stockés sur notre nuage et l'usage est réservé à la Commission communication mais un accès public est à l'étude.

Références :

- <https://www.a-lec.org/convention-photos.html>
- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/communication/gestion-de-commission/-/blob/main/Convention%20photos/Traitements/traitements.md>

5.4 Rubrique Actus

L'actuelle stratégie de communication de l'association repose sur une rubrique « Actualités » du site web de l'association. Des pages d'actus sont rédigées puis relayées ensuite sur différents médias : Fédivers (compte Mastodon), les salons XMPP, collectif CHATONS, LinuxFR...

En 2022, rédaction de 24 actus. À noter un arriéré d'actus, d'avant la création de la commission et d'après car il faut trouver le rythme. Donc une cinquantaine d'actus reste à rattraper pour 2021 et 2022.

Nous encourageons vivement tout le monde à suivre le compte fédivers de Libre en Communs ainsi qu'à relayer nos pouets. Libre en Communs étant très jeune, c'est important pour lui donner de la visibilité.

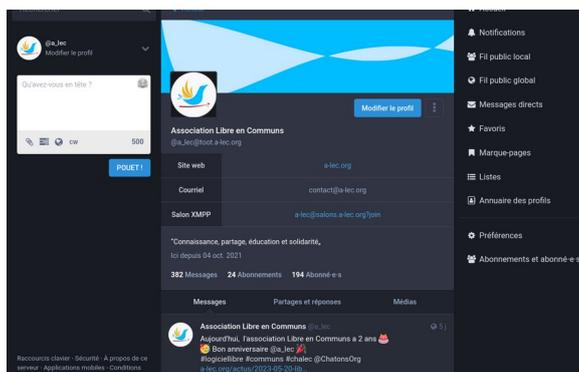
Références :

- <https://www.a-lec.org/actus/>
- https://toot.a-lec.org/web/@a_lec

5.5 Fédivers

Libre en Communs est accessible sur le fedivers. C'est l'un des vecteurs principaux de communication de l'association. En plus des pouets des actus, des pouets spontanés ou à la demande d'autres commissions sont les bienvenus.

En 2022, on dénombre 128 abonnés, 60 pouets, 10 réponses, 194 repouets de nos messages et 91 favoris.



Encouragement à tous les membres de Libre en Communs à suivre le compte de l'association et à repoueter nos messages. Notre structure n'étant pas encore très connue, chaque repouet augmente notre chance de toucher notre public.

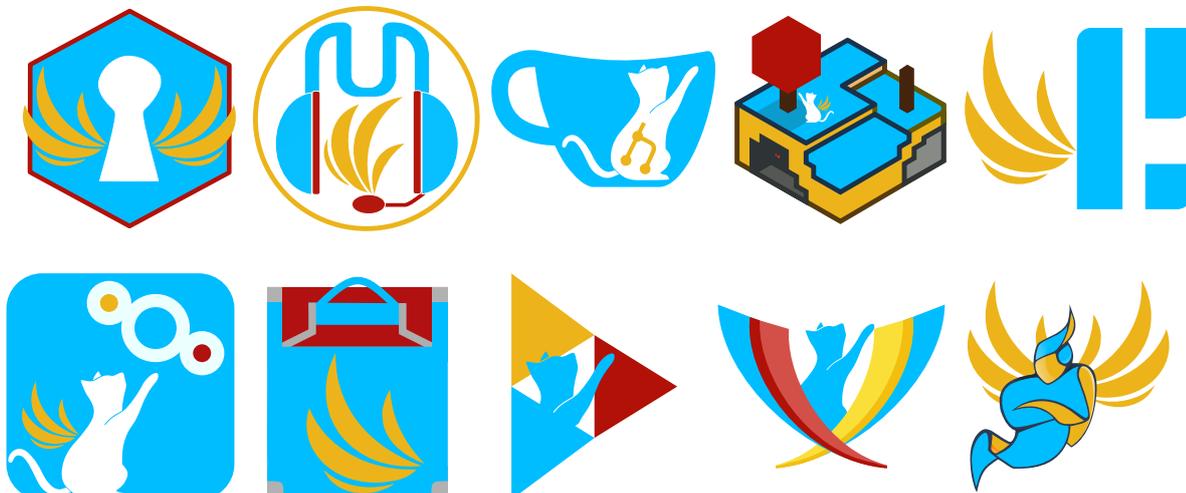
Référence :

- https://toot.a-lec.org/web/@a_lec

5.6 Les supports publicitaires

Énormes chantiers sur la conception de supports publicitaires. La démarche collective est à souligner avec l'apport des compétences de chacun, de nombreux ateliers de rédactions, de revues, de sélections collégiales... Super bravo à Claudia, neox, Cpm, damdam, wilder, echolib...

Des logos pour Chalec qui furent dérivés en autocollants :



Un dépliant pour présenter l'association et ses activités lors des événements. Et un autre pour présenter le Chalec.



Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/communication/supports-publicitaires>

5.7 Les campagnes

L'organisation en campagne de communication, ça permet d'organiser plus simplement et de suivre au mieux différents sujets. Les campagnes 2022 :

- Vœux 2023 ;
- Actus ALEC : gestion et suivi des actus ;
- Rétro actus : valorisation des anciennes actus qui ne l'avaient pas été du tout ;
- Rétro actus II : valorisation des anciennes actus ;
- Saint-Maur-des-Fossés : suivi des relations avec la mairie du siège de l'association.

À noter, une participation active à la campagne « Appel aux dons décembre 2023 » conjointement avec la Commission mécénat.

Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/communication/campagnes>

5.8 Les événements Libre en Communs

Libre en Communs a organisé un événement majeur en 2022 : une **conférence RMS Paris 2022**. Face à cet immense défi, la grande implication des bénévoles et un public nombreux ont permis une vraie réussite. La transcription de la conférence est bien avancée et en cours de finalisation, tout comme la vidéo qui sera publiée normalement sur le Peertube Chalec quand ce sera possible.



Référence :

- <https://www.a-lec.org/article-libre-en-conf-04062022.html>

5.9 Les événements externes

Libre en Communs a été présent avec un stand à de nombreux événements partout en France :

- Camp CHATONS 2022 ;
- Fête de l'Humanité 2022 ;
- Journée des associations Saint-Maur-des-Fossés ;
- Fête du Libre Ivry 2022 ;
- Capitole du Libre 2022.



Bravo et merci aux bénévoles qui ont porté l'image et les messages de l'association : Claudia, Cpm, GNUtoo, Jérôme, Julian, Odile, neox, Nicolas-Alexandre, Samy, Tinei...

Références :

- <https://www.a-lec.org/actus/2022-09-02-libre-en-communs-journee-des-associations/>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-09-05-libre-en-communs-fete-humanite/>
- <https://www.a-lec.org/actus/2022-10-13-libre-en-communs-participe-a-la-fete-du-libre-2022-a-ivry/>

5.10 Dans la presse

À noter une interview de neox pour le journal *La Croix* pour l'article « Le bien commun, et moi et moi et moi » paru le 18/11/2022.



5.11 Recrutement

La Commission communication recrute. Les tâches ne manquent pas pour valoriser et organiser la communication de l'association. Pour toutes ces actions, il faut des bénévoles !

Les postes :

- responsable de commission : gestion de projet, suivi des tickets, animation de la réunion mensuelle, animation de campagnes, rédaction du rapport d'activité annuel...
- chroniqueur : rédiger les actus sur la vie de l'association ;
- rédacteur : rédiger des articles sur l'association, le libre et les communs ;

- magicien photos : traiter les photos et enrichir la collection d'albums ;
- gestionnaire du fédivers : gérer les pouets et messages XMPP de l'association, répondre aux demandes, faire vivre les campagnes Actu Alec, Rétro actus et Rétro actus II...
- photographe : pour couvrir les événements de l'association ;
- transcripteur : rendre les conférences et les podcasts lisibles et trouvable dans un moteur de recherche ;
- traducteur : rendre accessible des textes sur le libre et les communs dans d'autres langues ;
- monteur vidéo : valoriser les conférences de l'association ;
- animateur d'ateliers : pour créer de nouveaux supports de communication ;
- animateur de stand : pour porter le message de l'association auprès du public ;
- conférencier : pour valoriser les enjeux du logiciel libre et des communs.

Invitation à venir en discuter sur le salon XMPP Comcom : comcom@salons.a-lec.org.

5.12 Feuille de route 2023

Quelques grandes lignes :

- Recruter un bénévole responsable de commission.
- Recruter un bénévole pour la gestion des photos.
- Continuer publicité des services.
- Continuer à faire des actus sur la vie de l'association.
- Rattraper les actus en retard.
- Créer de nouveaux supports.
- Être présents aux JDLL, PSES, journée des association de Saint-Maur-des-Fossés, Fête du libre à Ivry, Capitole du Libre et d'autres événements.
- Faire des conférences aux événements.

6 Commission mécénat

6.1 Présentation

Par décision du Conseil d'administration, le 24 septembre 2022 a été créée une commission dédiée à la recherche de financement, nommée « Commission Mécénat ».

Fiche signalétique :

- responsable : Jérôme ;
- équipe : Samy, Jérôme, Cpm, Neox, GNUtoo, Jean ;
- date de création : 24/09/2022 (décision CA) ;
- chiffres :
 - campagnes : 1 (décembre 2022),
 - montants récoltés : 2 160 €.

6.2 Campagne de dons

La première réalisation de cette commission fut de lancer un appel aux dons en décembre 2022. Ce fut l'occasion de travailler avec la commission « Communication ». Nous souhaitons obtenir des financements de personnes morales et physiques voulant contribuer à nos projets. Nous avons pu récolter 2 160 €, ce qui est un bon début pour une jeune association et de bon augure pour les prochaines campagnes. Via le compte Mastodon, 7 messages ont été publiés sur le fédivers, et le compte a gagné au total 17 nouveaux abonnés.

Ce fut une bonne expérience. Cette campagne a été très positive car nous avons eu des dons de généreux donateurs et nous nous sommes rodés à la gestion d'une campagne de dons.

Nous en profitons pour remercier vivement les contributeurs et les donateurs.

Références :

- <https://www.a-lec.org/actus/2022-12-17-appel-aux-dons/>
- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/mecenat/campagnes/appel-aux-dons-decembre-2022>

6.3 Subventions

La seconde réalisation fut le dépôt de trois demandes de subventions le 1er décembre 2022 auprès de la fondation NLnet :

- AsusCoreboot : BIOS libre, essentiel pour bénéficier d'un matériel informatique fiable permettant de garantir le droit au respect de la vie privée.
- Gem-graph : logiciel de représentation dynamique. Un graphe peut être utilisé pour représenter, schématiquement, un état réel (une partie du monde) ou imaginaire, artistique (ce peut être un jeu, une fiction) . C'est une forme d'écriture, un moyen d'expression. État des lieux : il existe un prototype en Java (2011). En 2021 et 2022, les outils de réécriture (C, GTK4, OpenGL, Libxml2) ont été choisis et validés ainsi que la restructuration en client/serveur. La réécriture est en cours.
- GNL : le Guide du numérique libre est un moyen de faire connaître d'une manière simple et accessible le logiciel libre et le matériel compatible tant aux néophytes qu'aux initiés. C'est aussi un outil d'auto-formation et un outil de travail pour aider des personnes qui veulent être équipées de matériel et de logiciel leur garantissant le droit au respect de la vie privée.

Références :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/mecenat/subventions/asuscoreboot-nlnet>
- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/mecenat/subventions/gemgraph-nlnet>
- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/mecenat/subventions/ghn-nlnet>
- <https://nlnet.nl/>

6.4 Mécénat

L'argent obtenu servira à la réalisation de logiciels et de services libres. Pas de mécénat en 2022.

6.5 Feuille de route 2023

Quelques grandes lignes :

- Recruter Samy en co-responsable de la commission.
- Soutenir/financer des projets libres : AsusCoreboot, Gem-Graph, GLN, Mathesis, StatooInfos, Tyto...
- Obtenir des subventions auprès des institutions publiques françaises et européennes.
- Développer le mécénat avec des institutions privées.
- Établir un protocole d'éthique relatif à la provenance des fonds.
- Organiser des campagnes d'appels aux dons pour l'année 2023.
- Développement des partenariats et resserrer les liens avec d'autres acteurs du logiciel libre.
- Récolter a minima 10 k€.

Référence :

- <https://code.gouv.fr/plan-action-logiciels-libres-et-communs-numeriques/>

7 Projets internes

Dans le cadre des activités de l'association, du temps bénévole est consacré à des projets. Ces projets sont appelés des projets internes.

7.1 Captcha

Système de génération de captchas (images), avec pour objectif la simplicité de lecture pour l'utilisateur. Pas de déformation du texte, de coloration du texte, écrit en français sous la forme d'une consigne se voulant simple tout en étant difficile à attaquer par force brute et compatible avec le système de génération de captcha du protocole XMPP (XEP-0158) utilisé notamment par ejabberd.

Référence :

- <https://git.a-lec.org/a-lec/commissions/infrastructure/captchas>

7.2 Gem-graph

Gem-graph est un logiciel de représentation dynamique. Un graphe peut être utilisé pour représenter, schématiquement, un état réel (une partie du monde) ou imaginaire, artistique (ce peut être un jeu, une fiction) . C'est une forme d'écriture, un moyen d'expression. État des lieux : il existe un prototype en Java (2011). En 2021 et 2022, les outils de réécriture (C, GTK4, OpenGL, Libxml2) ont été choisis et validés ainsi que la restructuration en client/serveur. La réécriture est en cours.

Référence :

- <https://www.a-lec.org/projets-commissions/gem-graph/>

7.3 GNL

Le Guide du numérique libre (GNL), anciennement Guide d'hygiène numérique, est un moyen de faire connaître d'une manière simple et accessible le logiciel libre et le matériel compatible tant aux néophytes qu'aux initiés. C'est aussi un outil d'auto-formation et un outil de travail pour aider des personnes qui veulent être équipées de matériel et de logiciel leur garantissant le droit au respect de la vie privée. Le GNL est destiné au grand public comme un outil d'auto-formation accessible aux non-spécialistes en informatique. Il se compose de 24 fiches thématiques détaillées pour permettre à tout à chacun de progresser à son rythme sur les principaux sujets relatifs à la sécurité informatique. L'atout de ce guide est de présenter des solutions pratiques en utilisant des logiciels sous licence libre. En 2022, l'intégralité des fiches a été rédigé et sont en cours de relecture et correction pour 2023.

Référence ;

- <https://www.a-lec.org/projets-commissions/gnl/>

7.4 Tyto

Logiciel de génération de site web à partir du langage de description de site web idoine, pensé pour sa simplicité et son accessibilité pour les personnes malvoyantes. Auparavant écrit en Bash, le logiciel a démarré sa réécriture en Python sous le nom de Tyto. L'objectif est d'améliorer sa maintenabilité et ses performances, promesse qui semble être tenue. Une sortie officielle de la version 1.0.0 est planifiée au printemps/été en 2023.

Références :

- <https://tyto.echolib.re/>
- <https://git.a-lec.org/echolib/tyto-litterateur>

8 Projets externes

Le principe des projets externes est de mettre des ressources de l'infrastructure de l'association à disposition de projets portant sur le libre et les communs.
Pas de projet externe en 2022.

9 Conclusion

Libre en Communs est l'association qui a pour objectif de faire connaître au grand public le bien commun en général et le logiciel libre en particulier. Libre en Communs est le fruit des expériences de ses membres qui s'inscrivent dans une logique d'éducation populaire. Notre devise pourrait être : « Nous ne pouvons pas être libres seuls alors nous devons partager avec le grand public les moyens de préserver la liberté. »

Nous souhaitons tous une association qui ferait l'effort d'accueillir, de partager, de libérer, d'aider et d'éduquer.

Fondamentalement, Libre en Communs va dans ce sens. L'association porte une volonté d'entraide et se donne – et, par là, contribue à donner à tous – les moyens de la liberté. Nous nous rejoignons tous sur ce point. Et c'est ce qui rend notre action commune facile, et probablement, une bonne part de ce qui explique notre croissance. Chaque bilan est l'occasion le dire et le redire.